

**Enquête sur les comportements
et idéations suicidaires
des élèves de 3e, 4e et 5e secondaire
de la région 02.**

Abrégé de recherche

par Robert Simon, M.A.
responsable secteur recherche,
Centre de prévention du suicide 02

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE 02
C.P. 993, CHICOUTIMI (QUÉBEC), G7H 5G4
Tel.: (418) 545-9110
Janvier 1991

REMERCIEMENTS

Le Centre de prévention du suicide 02 désire exprimer sa plus vive reconnaissance aux bénévoles qui ont administré le questionnaire d'enquête ainsi qu'aux administrateurs et enseignants des écoles qui ont accepté de les recevoir.

AVERTISSEMENTS

Afin d'alléger la lecture, nous ne retiendrons que l'emploi du genre masculin. Veuillez garder à l'esprit la féminisation du genre.

Nous permettons et même encourageons la reproduction partielle ou intégrale de ce document à des fins d'information à condition que le nom du C.P.S. 02 y soit associé et qu'aucun profit n'en soit tiré.

TABLE DES MATIÈRES	
INTRODUCTION	5
1 Protocole de recherche	7
1.1 État de la situation du suicide chez les jeunes	7
1.2 Buts et objectifs de la recherche	7
1.3 Considérations méthodologiques	8
1.4 Définition de l'instrument de mesure du niveau suicidaire	8
2 Résultats: Prévalence suicidaire	10
3 Caractéristiques des suicidaires	11
3.1 Sexe	11
3.2 Âge	11
3.3 Santé	11
3.4 Événements déclencheurs	13
3.5 Confidents des suicidaires	14
3.6 Consommation d'alcool	15
3.7 Consommation de drogues	16
4 Caractéristiques familiales	16
4.1 Statut familial	16
4.2 Relations avec les parents	17
4.3 Harmonie familiale	18
5 Environnement social	20
5.1 Réseau social	20
5.2 Support familial	21
5.3 Support de l'entourage hors famille	22
CONCLUSION	23
Services du C.P.S. 02	24

INTRODUCTION

Le Centre de prévention du suicide 02 (C.P.S. 02) a parmi les mandats qui lui sont confiés par le Ministère de la santé et des services sociaux (M.S.S.S.), celui de développer les connaissances relatives à la problématique du suicide au Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais. C'est dans cette perspective que s'inscrit cette recherche.

Le présent document vise à présenter, de façon sommaire, les résultats de l'enquête menée par le C.P.S. 02, au printemps 1990, sur les idéations et comportements suicidaires des élèves de 3e, 4e et 5e secondaire. Il a été conçu comme un outil de diffusion afin d'informer les intervenants du monde scolaire des grandes lignes de cette recherche. Ceux qui seraient intéressés à pousser plus à fond leur lecture sur le sujet, sont invités à consulter le rapport de recherche détaillé.

1 PROTOCOLE DE RECHERCHE

1.1 État de la situation du suicide chez les jeunes

L'accroissement du taux de suicide des jeunes de 15-19 ans au Québec a été, pour les trois (3) dernières décennies, le plus élevé de l'ensemble des provinces canadiennes. Plus du quart des décès de ce groupe d'âge est attribuable au suicide, il s'agit la de la seconde cause de mortalité.

La région du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais ne fait pas exception. En effet, la région 02 se situe au second rang des régions du Québec pour l'augmentation du taux de suicide de l'ensemble de sa population. Pour ce qui est plus spécifiquement de la clientèle des 15-19 ans, à l'intérieur de laquelle se trouvent les jeunes de secondaire III, IV et V, le taux régional a plus que doublé depuis 1970 et s'avère significativement plus élevé que le taux enregistré au plan national.

1.2 Buts et objectifs de la recherche

Le but de cette recherche est d'obtenir des données qui permettront d'adapter notre programme d'intervention en milieu scolaire aux caractéristiques de la réalité régionale des élèves de 3e, 4e et 5e secondaire.

Pour ce faire, la présente recherche doit parvenir à identifier les facteurs prédisposant ces jeunes à entretenir des idéations et à avoir des comportements suicidaires.

1.3 Considérations méthodologiques

La population à l'étude est celle des élèves de secondaire III, IV et V, des 23 écoles publiques et privées dispensant un enseignement régulier, en français, sur le territoire de la région 02. Les enquêteurs du C.P.S. 02 ont visité cent (100) groupes-cours, ce qui représente plus du quart de cette population estudiantine, c'est-à-dire 2546 élèves qui ont complété un questionnaire auto-administré.

1.4 Définition de l'instrument de mesure du niveau suicidaire

Grâce à une classification rigoureuse (Adam, 1973; Tousignant, Hamel, Bastien, 1988), il a été possible de regrouper les jeunes interrogés à l'intérieur de quatre catégories exhaustives et exclusives. Il s'agit des catégories suicidaire-tentative (1), suicidaire-idéation sérieuse (2), cas limite (3) et enfin non-suicidaire (4). Afin de faciliter la présentation des résultats, les deux premières catégories sont généralement fusionnées en une seule et même catégorie appelée "suicidaire".

- 1 Sont automatiquement classifiées dans la catégorie suicidaire-tentative, les jeunes qui avouent avoir tenté de se suicider.
- 2 Sont jugés avoir eu des idéations sérieuses, les jeunes répondant aux critères suivants: (critères proposés par Adam, 1973 et repris par Tousignant, Hamel, Bastien, 1988).
 - 2.1 a prévu des moyens ou élaboré des plans concrets;
 - 2.2 a entretenu de telles idéations au cours des trois dernières années;
 - 2.3 répond à deux des trois critères suivants:
 - 2.3.1 a pensé à se suicider au moins trois fois au cours de sa vie;
 - 2.3.2 a entretenu une idéation suicidaire pendant deux semaines ou plus;
 - 2.3.3 a cru que le moyen choisi avait au moins quelques chances de le faire mouriret/ou a cru qu'il réaliserait vraiment son suicide.
- 3 Font partie de la catégorie cas limite, les jeunes répondants aux critères 2.1, 2.2 et 2.3.3
- 4 Sont jugés non-suicidaires tous les autres jeunes.
- * Sont regroupées sous l'appellation suicidaire les catégories 1 et 2.

2 RÉSULTATS: PRÉVALENCE SUICIDAIRE

- * Un élève de 3e, 4e et 5e secondaire sur quatorze avoue avoir déjà tenté de s'enlever la vie.
- * Un jeune sur huit a, quant à lui, sérieusement envisagé (voir encadré à la page 9) la possibilité sans pour autant avoir tentée.
- En regroupant les catégories suicidaire-tentative et suicidaire-idéation dans la catégorie suicidaire, cela porte la proportion de jeunes dit suicidaires à un sur cinq.
- Trois jeunes sur quatre n'ont jamais entretenu d'idéations suicidaires sérieuses.

PRÉVALENCE SUICIDAIRE DES ÉLÈVES DE 3e, 4e et 5e SECONDAIRE¹

	N	%
Suicidaire-tentative	183	7,2
Suicidaire-idéations sérieuses	314	12,3
Cas limite	109	4,3
Non-suicidaire	1937	76,2
Total	2543	100,0

¹ Voir encadré précédent.

3 CARACTÉRISTIQUES DES SUICIDAIRES

3.1 Sexe

- Si près d'un jeune sur cinq s'avère avoir été suicidaire, à un moment ou l'autre de son existence, la caractéristique "sexe" donne davantage de précisions.
- Une fille sur dix (10) déclare avoir déjà tenté de se suicider, ce qui est trois fois plus que les garçons.

3.2 Âge

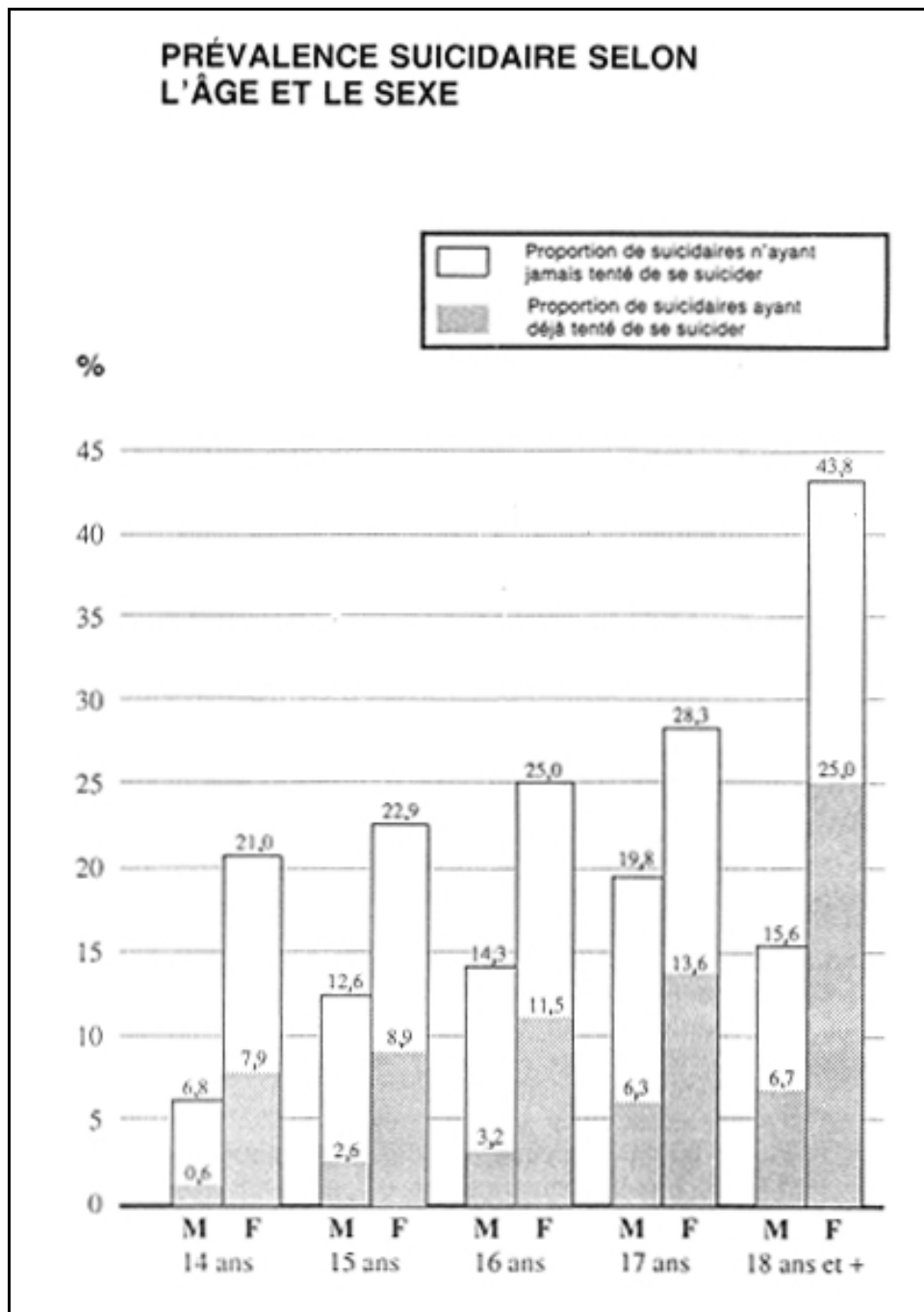
- Déjà, à quatorze (14) ans, 1 jeune sur 20 a tenté de se suicider.
- La proportion de suicidaires s'accroît sans cesse avec l'âge.
- Les 18 ans et plus fréquentant le niveau secondaire régulier ont tenté de se suicider dans une proportion de 1 sur 7. Il faut cependant ici être prudent. Le faible nombre de 18 ans et plus faisant partie de l'échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble de ce groupe d'âge.

3.3 Santé

- Les jeunes suicidaires ont une moins bonne perception de leur santé que les non-suicidaires.
- S'avèrent être suicidaires 33,5% des personnes se percevant comme ayant des problèmes de santé, tandis que cette proportion est réduite à 17,5% chez les personnes ne se percevant pas comme ayant ce type de problème.

3.4 Événements déclencheurs

- Les problèmes familiaux sont identifiés par 44,7% des suicidaires comme étant la ou l'une des causes de leurs pensées ou tentatives de suicide.
- Au second rang des causes viennent les problèmes sentimentaux. Ceux-ci sont identifiés par près d'un élève suicidaire sur cinq.
- Les problèmes scolaires suivent de près en troisième place. Ce type de difficulté a été identifié par 18,5% de ces jeunes.
- Un groupe équivalent à 4,0% n'identifie aucun problème spécifique à la base de leurs idéations suicidaires.
- Les problèmes familiaux et sentimentaux semblent davantage affecter les filles que les garçons. Les problèmes scolaires quant à eux reviennent proportionnellement plus souvent chez les garçons que chez les filles.
- La moitié des jeunes suicidaires identifient plus d'une cause à la base de leurs pensées suicidaires. Cette proportion passe à 12,4% lorsqu'il s'agit d'au moins trois causes.



ÉVÉNEMENTS DÉCLENCHEURS DES COMPORTEMENTS ET IDÉATIONS SUICIDAIRES SELON LE SEXE			
	M	F	T
Problèmes familiaux	39,2	47,8	44,7
Problèmes sentimentaux	14,9	27,0	22,7
Problèmes scolaires	26,4	14,6	18,5
Problèmes avec les amis	8,8	7,7	8,0
Isolement, rejet	4,1	6,2	5,4
Problèmes généralisés	0,7	5,5	4,0
Problèmes de drogues	4,7	2,6	3,5
Décès d'un proche	2,7	2,9	2,8
Placement	1,4	0,0	0,5
Aucun problème	4,1	4,0	4,0
Refus de préciser	6,1	1,8	3,3

3.5 Confidents des suicidaires

- Près de six (6) élèves sur dix (10) ayant eu des idéations même passagères, c'est-à-dire pas nécessairement sérieuses, ont confié à quelqu'un qu'ils avaient pensé ou tenté de se suicider. La population des filles se confiant à une tierce personne est plus grande que celle des garçons.
- Les jeunes ayant fait des tentatives de suicide se sont davantage confiés que ceux ayant eu des idéations sérieuses. À leur tour, ces derniers se sont davantage confiés que ceux qualifiés de cas limite et il en est de même pour ceux-ci par rapport à ceux n'ayant eu que des idées passagères.
- Ce sont auprès de leurs amis que huit (8) jeunes sur dix (10) ont confié qu'ils avaient pensé ou tenté de se suicider.
- Les jeunes confient ce genre d'idéations à leur parents dans 13,4% des cas.
- Les professeurs viennent au troisième rang avec seulement 2,5% des cas.

JEUNES S'ÉTANT CONFIÉS SELON LE NIVEAU D'IDÉATIONS SUICIDAIRES						
Statut	S'est confié			Ne s'est pas confié		
	M	F	T	M	F	T
Suicidaires-tentative	67,4	84,2	80,3	32,6	15,8	19,7
Suicidaires-idéations sérieuses	60,8	71,9	67,5	39,2	28,1	32,5
Cas limite	50,8	63,6	55,6	49,2	36,4	44,4
* Idée passagère (jugée non sérieuse)	33,1	56,6	46,2	66,9	43,4	53,8
TOTAL	45,7	66,6	57,9	54,3	33,4	42,1

* figure ailleurs dans la catégorie non-suicidaire.

3.6 Consommation d'alcool

- La proportion de suicidaires croît avec la fréquence de consommation d'alcool.
- Si moins de 12% des jeunes ayant jamais, une fois ou quelquefois consommé de l'alcool s'avèrent suicidaires, cette proportion est portée à 17,8% pour ceux en consommant à l'occasion et à 34,6% dans le cas de ceux en consommant régulièrement.
- Dans le groupe des suicidaires, 4 jeunes sur 10 consomment régulièrement de l'alcool tandis que cette proportion est en deçà de 2 chez les non-suicidaires.

3.7 Consommation de drogues

- Les jeunes suicidaires sont davantage sujets à avoir déjà consommé de la drogue.
- Si seulement 12,3% de ceux n'ayant jamais consommé de drogues sont suicidaires, ce pourcentage est porté à 31,7% lorsqu'ils avouent en avoir déjà consommé.

4 CARACTÉRISTIQUE FAMILIALES

4.1 Statut familial

- La proportion de suicidaires est plus grande dans les familles où les parents sont séparés ou divorcés que dans les familles où les parents sont mariés ou vivent en union libre.
- Les filles s'avèrent plus influencées par le type d'union de leurs parents que les garçons.

	PRÉVALENCE SUICIDAIRE ET STATUT FAMILIAL								
	Suicidaires			Cas limites			Non-suicidaires		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Parents cohabitants	13,1	22,9	18,1	5,4	3,2	4,3	81,6	73,9	77,7
Parents non-cohabitants	20,7	36,5	28,1	2,7	3,9	3,8	76,7	59,6	68,1

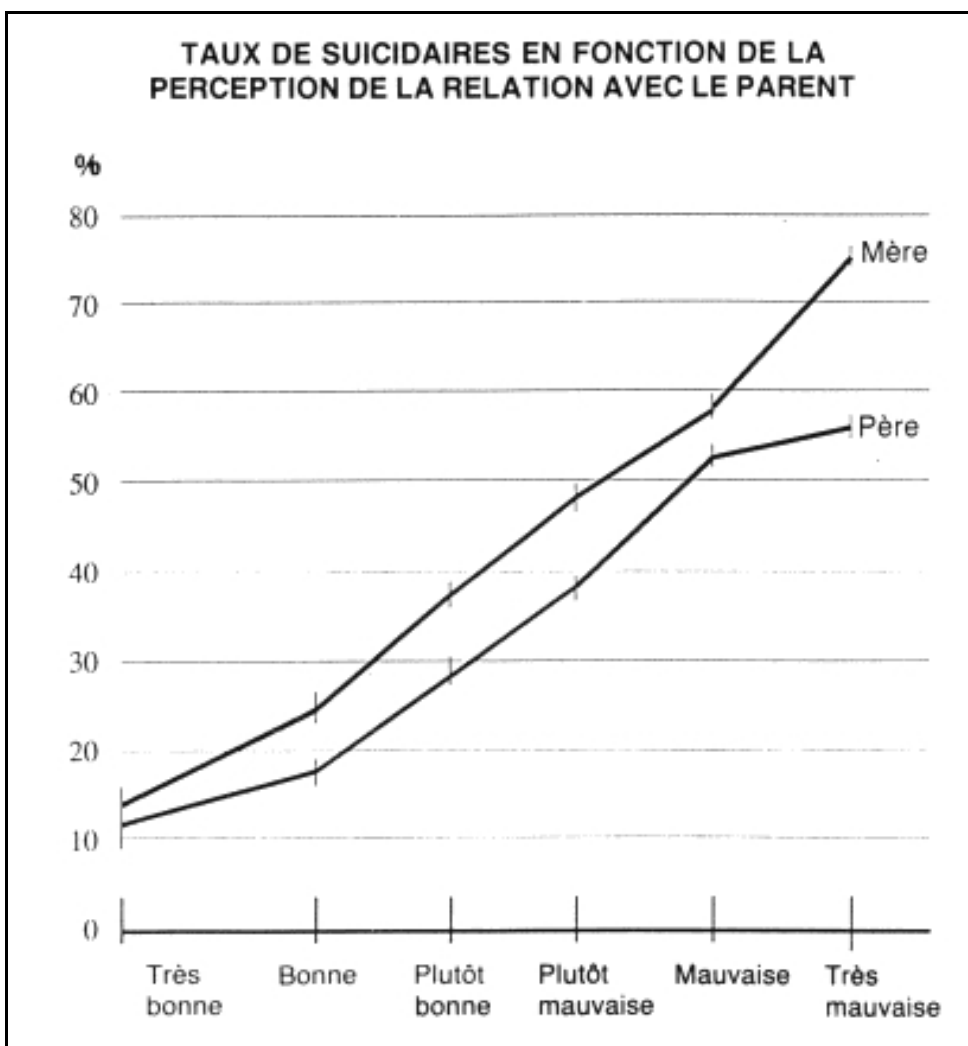
4.2 Relations avec les parents

- La proportion de suicidaires croît au fur et à mesure que se détériore la perception de la relation qu'a le jeune avec l'un ou l'autre de ses parents.
- Les jeunes ayant des relations avec leur père qu'ils qualifient de plutôt mauvaises, mauvaises ou très mauvaises s'avèrent dans 43,5 % des cas être suicidaires. Lorsqu'il s'agit des relations avec la mère cette proportion atteint 53,1 %.
- La proportion de jeunes suicidaires est encore plus grande lorsque c'est la relation avec la mère qui est perçue comme mauvaise. Cependant, seulement 3,9 % des jeunes évaluent leurs relations avec leur mère comme étant plutôt mauvaises, mauvaises ou très mauvaises, tandis que cette proportion passe à 10,5 % lorsqu'il s'agit du père.

4.3 Harmonie familiale

- L'harmonie au sein du couple, telle que perçue par les jeunes, a une incidence sur le niveau d'idéations suicidaires.
 - Plus le niveau d'entente entre les parents est mauvais, plus la proportion de suicidaires est grande.
 - Il faut cependant préciser que dans presque 7 cas sur 10, les jeunes jugent que leurs parents s'entendent très bien et moins de 1 jeune sur 20 considère que ses parents s'entendent plutôt mal ou très mal.
 - En ce qui concerne la fréquence de disputes entre les parents, elle s'avère avoir une incidence sur les idéations suicidaires des jeunes.
 - Cependant, aucune différence n'est remarquée entre les familles où les jeunes considèrent que leurs parents se disputent rarement ou jamais. Dans les deux cas, la proportion de suicidaires faisant partie de ces familles avoisine 14 %.
 - Les jeunes qui proviennent de familles où les parents, selon leur évaluation se disputent souvent, sont dans 1 cas sur 3, suicidaires.

TAUX DE SUICIDAIRES SELON L'HARMONIE FAMILIALE			
Entente parentale	Suicidaires	Cas	
		limites	Non-suicidaires
Très bien	13,9	4,4	81,8
Plutôt bien	25,1	3,8	71,1
Plutôt mauvaise	37,0	6,5	56,5
Très mauvaise	50,0	0,0	50,0
Disputes parentales			
Souvent	36,2	5,2	58,6
De temps en temps	23,1	4,8	72,2
Rarement	14,0	3,6	82,4
Jamais	13,8	4,9	81,2



5 ENVIRONNEMENT SOCIAL

5.1 Réseau social

- Les jeunes qui sont généralement seuls, lorsqu'ils sont à l'école (mais pas en classe), s'avèrent être suicidaires dans une plus grande proportion que les autres.
- Pour ce qui est des étudiantes spécifiquement, plus elles sont généralement avec un grand nombre de personnes lorsqu'elles sont à l'école (mais pas en classe), moins elles se retrouvent dans le groupe des suicidaires. Cette relation ne se vérifie pas chez les élèves de sexe masculin.

Nombre de personnes	Suicidaires			Cas limites			Non-suicidaires		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Seule	29,4	47,7	37,9	3,9	0,0	2,1	66,7	52,3	60,0
1 personne	13,6	31,5	23,3	4,3	3,6	3,9	82,1	64,8	72,8
2 personnes	17,0	29,7	23,6	4,6	4,2	4,6	78,4	66,1	71,8
3 personnes	11,1	23,3	17,1	7,2	1,3	4,1	81,7	75,5	78,7
4 et plus	13,3	21,1	17,3	5,1	4,0	4,5	81,6	74,9	78,2

- Le niveau de satisfaction à l'égard des rapports avec les ami(e)s a aussi une incidence sur les idéations suicidaires des jeunes femmes faisant partie de l'enquête. Plus elles sont insatisfaites de leurs relations avec ami(e)s plus elles se retrouvent dans une grande proportion parmi le groupe des suicidaires. La variable niveau de satisfaction à l'égard des amis n'a pas d'influence significative chez les garçons, contrairement aux filles.

Satisfaction	Suicidaires			Cas limites			Non-suicidaires		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Très satisfait	12,6	18,9	5,9	5,5	5,0	5,1	82,0	76,1	78,9
Plutôt satisfait	14,8	27,5	21,2	5,1	2,4	3,8	80,1	70,0	75,0
Plutôt insatisfait	18,8	42,6	30,5	1,6	1,6	1,6	9,7	55,7	68,0
Très insatisfait	25,0	50,0	36,8	10,0	0,0	5,3	65,0	0,0	57,9

5.2 Support familial

- Plus de trois jeunes sur dix qui ne peuvent identifier dans leur famille une personne à qui ils peuvent se confier, font partie de la catégorie qualifiée de suicidaire.
- Près de la moitié de ceux qui croient ne pas avoir dans leur famille quelqu'un qui pourrait les aider s'ils étaient mal pris, s'avèrent être suicidaires. Ceux-ci ne peuvent pas compter, en cas de difficulté, sur une aide éventuelle de la part d'un membre de leur famille.
- Les possibilités de se confier et d'obtenir de l'aide ont une incidence sur les comportements suicidaires autant des garçons que des filles.

TAUX DE SUICIDAIRES SELON LE SUPPORT FAMILIAL									
Confident au sein de la famille	Suicidaires			Cas limites			Non-suicidaires		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Oui	10,1	20,0	15,2	4,9	3,7	4,3	85,0	76,3	80,5
Non	25,8	37,3	31,7	5,6	3,2	4,2	68,5	59,5	64,0
Quelqu'un qui peut aider au sein de la famille									
Oui	11,5	22,0	16,8	5,1	3,4	4,3	83,4	74,5	78,9
Non	49,4	46,3	47,0	6,2	4,4	5,0	44,4	49,3	47,9

5.3 Support de l'entourage hors-famille

- Le fait pour les jeunes de disposer dans leur entourage autre que leur famille, de quelqu'un à qui ils peuvent se confier, parler librement de leurs problèmes, n'a aucune incidence significative sur la prévalence suicidaire et ce, autant chez les garçons que chez les filles.
- Les élèves de sexe féminin, ne pouvant compter sur une aide extérieure à leur famille se retrouvent dans près d'un cas sur deux dans la catégorie suicidaire.
- Les élèves de sexe masculin quant à eux ne semblent pas influencés par le fait d'avoir ou pas dans leur entourage non-familial quelqu'un qui pourrait leur venir en aide s'ils étaient en difficulté.

TAUX DE SUICIDAIRES SELON LA DISPONIBILITÉ D'UNE AIDE DANS L'ENTOURAGE									
	Suicidaires			Cas limites			Non-suicidaires		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Oui	14,1	23,1	18,8	5,0	3,7	4,3	80,9	73,2	76,9
Non	12,7	48,1	26,5	7,1	1,3	4,9	80,2	50,6	68,6

CONCLUSION

Le fait qu'un jeune sur cinq de 3e, 4e et 5e secondaire du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais ait sérieusement envisagé la possibilité de mettre fin à ses jours n'est pas sans inciter à une profonde réflexion sur ce que vivent les jeunes d'ici, en cette fin de vingtième siècle.

Le présent document, quoique succinct, a tenté de mettre en lumière, dans leurs grandes lignes, certains éléments de compréhension relatifs à ce phénomène. Cependant, une fois ces multiples causes identifiées, beaucoup reste à faire.

Le Centre de prévention du suicide 02 s'est donné comme mission de s'attaquer à cet état de fait mais, il va sans dire qu'il ne pourra y parvenir sans la collaboration des intervenants du monde scolaire. C'est afin de favoriser la concertation qu'il a élaboré un guide d'animation en milieu scolaire à l'intention des enseignants. Celui-ci est la suite logique de la présente recherche.

En terminant, nous ne pouvons qu'espérer que les gestes posés et l'évolution de notre société redonnent à ces jeunes le goût de vivre et l'espoir en un avenir plus heureux.

SERVICES DU C.P.S. 02

Le Centre de Prévention du Suicide de la région 02 est une corporation à but non lucratif dont les activités ont débuté en août 1986.

Les services offerts se regroupent autour des secteurs suivants:

Secteur communautaire:

- Sensibiliser la population au phénomène suicidaire;
- informer et former les individus, organismes et groupes intéressés à intervenir efficacement;
- élaborer et mettre en place des programmes de prévention du suicide;
- supporter les réseaux d'entraide naturels.

Secteur recherche:

- Développer des expertises et des outils utiles à la prévention du suicide dans notre région.

Secteur clinique:

- Service d'intervention téléphonique fonctionnant sept (7) jours par semaine et ce 24 heures par jour.
- Entrevue d'évaluation;
- Accompagnement;
- Groupe d'information aux tierces (pour les proches d'un suicidaire);
- Intervention auprès des personnes ayant vécu un deuil par suicide;
- Intervention d'urgence;
- Référence aux ressources du milieu.

Secteur formation des bénévoles

- Recrutement;
- Sélection;
- Formation de base de 35 heures;
- Formation continue;
- Encadrement des bénévoles;
- Assignation des bénévoles.

Centre de Prévention
du Suicide 02

Lignes d'intervention téléphonique:
(418) 545-1919
1-800-463-9868 (sans frais)
Jour et nuit - 7 jours